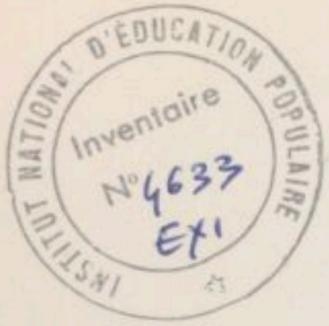


BR  
EU 32  
TIT

DI  
4

CONSULTATION  
UNIQUEMENT  
SUR PLACE

# documents de l'INSEP



BR  
EU 32  
TIT  
~~BR D5~~  
(13)

LES PROBLEMES  
DE L'EDUCATION PERMANENTE  
EN FRANCE  
ET EN GRANDE BRETAGNE

(C. TITMUS senior lecturer  
Department of Extra Mural Education  
University of Glasgow)

Le terme, éducation permanente, ne pose la moindre  
difficulté. Son sens global a été bien défini par un stage du Conseil  
de l'Europe (Marly-le-Roi, mai-juin, 1967).

"L'éducation permanente est un concept englobant la formation  
continue de l'individu."

Etude de M. C. TITMUS, senior lecturer, Department of  
Extra Mural Education University of Glasgow.

Elle implique une coopération étroite entre l'individu et la société  
pour répondre aux aspirations de chacun, dans le domaine de la culture  
individuelle, et contribuer à son développement."

Le titre de l'ouvrage est, cependant, un peu trompeur car il ne  
s'agit pas d'une étude de l'éducation permanente en France et en Grande  
Bretagne, mais d'une étude de l'éducation permanente en France et en Grande  
Bretagne, telle qu'elle est pratiquée dans ces deux pays.

Il faut qu'il se vulgarise, qu'il soit compris et accepté par tous  
de sa réalisation. C'est ce que le présent ouvrage vise à faire.  
L'interprétation donnée dans ce livre de l'éducation permanente  
transférée, comme à d'autres fois le langage de l'éducation  
se heurte contre les problèmes de la réalité. On ne peut pas dire  
qu'il est simple, peut-être, mais il est clair et précis. Il est écrit  
pour être lu et compris. Il est écrit pour être lu et compris.  
Il est écrit pour être lu et compris.

Edité par L'INSTITUT NATIONAL D'EDUCATION  
POPULAIRE - Val Flory, 78160 - MARLY-LE-ROI

G. 02  
(13)

LES PROBLEMES  
DE L'EDUCATION PERMANENTE  
EN FRANCE  
ET EN GRANDE-BRETAGNE

Écrit par M. G. THOMAS, ancien directeur de l'Éducation  
Supérieure, Université de Londres

Édition de 1964, 120 pages, 10 francs

## LES PROBLEMES DE L'EDUCATION PERMANENTE EN FRANCE ET EN GRANDE BRETAGNE

---

(C. TITMUS senior lecturer  
Department of Extra Mural Education  
University of glasgow)

Le terme, éducation permanente, me pose la première difficulté. Son sens global a été bien défini par un stage du Conseil de l'Europe (Marly-le-Roi, mai-juin, 1967) :

"L'éducation permanente est un concept englobant la formation totale de l'homme selon un processus qui se poursuit la vie durant..... Elle implique un système complet, cohérent et intégré, offrant les moyens propres à répondre aux aspirations d'ordre éducatif et culturel de chaque individu, et conforme à ses facultés".

La vie des concepts est, cependant, un processus continu de modification, d'usure et même de dévaluation, nulle part plus que dans le domaine de l'éducation. Pour qu'un concept se réalise dans la pratique, il faut qu'il se vulgarise, qu'il soit accepté de ceux qui seront chargés de sa réalisation. Ceux-ci, ayant la vue conditionnée par leurs propres expériences, l'interprètent d'après elles. Puis le concept, déjà ainsi transformé, commence à s'insérer dans la pratique de l'éducation et à se heurter contre les procédés et les institutions établis de celles-ci. Il les change, peut-être, mais il se trouve encore modifié lui-même par leur résistance au changement. Il en est ainsi de l'éducation permanente, du moins en France.

LES PROBLEMES DE L'EDUCATION  
PERMANENTE EN FRANCE ET EN GRANDE BRETAGNE

(C. TIMMUS senior lecturer  
Department of Extra-Mural Education  
University of Glasgow)

Le terme, éducation permanente, ne pose la moindre  
difficulté. Son sens global a été défini par un usage du Conseil  
de l'Europe (Paris-la-Haie, mai-juin, 1967).

L'éducation permanente est un concept qui vise à  
assurer à l'homme selon un processus qui se prolonge tout au long  
de sa vie un système complet, continu et ouvert de formation.  
Elle implique un système complet, continu et ouvert de formation  
proposé à répondre aux besoins de l'individu, et continue à son bénéfice.

La vie des hommes est en constante évolution.  
L'éducation permanente est un processus qui vise à  
assurer à l'homme selon un processus qui se prolonge tout au long  
de sa vie un système complet, continu et ouvert de formation.  
Elle implique un système complet, continu et ouvert de formation  
proposé à répondre aux besoins de l'individu, et continue à son bénéfice.

En Grande Bretagne l'éducation permanente ne parvient qu'à la deuxième étape du processus. Le terme et l'idée, ayant pénétré dans le pays, sont en train de se faire connaître des éducateurs, mais ni l'un ni l'autre ne se sont encore établis dans l'usage du monde de l'éducation. Les structures éducatives britanniques ne sont pas faites pour favoriser la diffusion rapide d'idées nouvelles dans tout le pays. L'administration est fort décentralisée. L'Etat ne gère pas directement l'éducation nationale, c'est le conseil élu de chaque *county* (département) et de chaque *county borough* (grande municipalité) qui est responsable dans sa circonscription de l'enseignement primaire, secondaire et tertiaire (sauf les universités et certaines institutions supérieures). Quoique les grandes lignes de la politique soient fixées par l'Etat, celui-ci laisse à ces autorités locales éducatives (L.E.A.) une importante mesure d'indépendance. Les L.E.A. se montrent plus sensibles aux pressions locales qu'aux intérêts nationaux, il sera donc difficile de leur faire adopter la perspective de l'éducation permanente, sans les persuader qu'elle conviendra à leur *county* ou à leur ville, ce qui pourrait être un processus long et pénible. Elles ont fait preuve de l'obstination dont elles sont capables par la résistance que certaines ont opposée entre 1964 et 1970 à la réforme de l'enseignement secondaire dans le sens de l'école unique.

Il ne faut pas pourtant déduire de tout ceci que l'éducation permanente est totalement absente de la Grande Bretagne. Ce sont surtout le nom et un élément du concept, celui de l'intégration de l'éducation continue, qui lui sont étrangers. Depuis fort longtemps l'Etat, les L.E.A., les universités et des associations privées, telles que la *Workers' Educational Association* (Association pour l'Education des Travailleurs) offrent aux adultes de nombreuses occasions de s'éduquer. L'*Industrial Training Act* (Loi de Formation Professionnelle de 1964) leur offre de nouvelles opportunités de le faire.

Cette éducation continue s'organise en secteurs, dont chacun a son statut et son sens d'identité particuliers - enseignement supérieur, *further education* (éducation post-scolaire, professionnelle ou non-professionnelle, y compris le service de la Jeunesse, organisée par



par ou sous la mutuelle des L.E.A.), *adult education* (traditionnellement le perfectionnement non-professionnel des adultes) et formation professionnelle. Le fait que chaque secteur a sa propre structure et ses propres traditions, nées, sauf pour la formation professionnelle, d'une longue histoire, constitue un des plus formidables obstacles à la création d'un système "complet, cohérent et intégré", essentiel à l'éducation permanente.

Ces dernières années il devient de plus en plus difficile de définir les frontières entre les secteurs. Dans le cadre de la *further education*, on peut suivre des cours préparatoires aux diplômes supérieurs, ou participer à des activités d'*adult education*. Les départements extra-muros des universités et la W.E.A., organismes les plus connus du secteur *adult education*, présentent des cours de formation professionnelle, ce que font aussi l'enseignement supérieur et la *further education*. Il en ressort une importante collaboration entre les secteurs, mais, prisonniers de leur histoire et leurs statuts, ils n'ont pas encore fait preuve de la vue assez longue pour envisager une vraie intégration de leurs activités.

Puisque les secteurs, malgré leur indépendance, sont pour la plupart financés par l'Etat, celui-ci pourrait exercer une influence coordonnante sur eux. Deux décisions indiqueront pourtant que lui non plus ne semble pas prêt à poursuivre une politique d'éducation permanente intégrée. D'abord l'*Industrial Training Act*, qui a établi le système actuel de formation professionnelle en Grande Bretagne, l'a mis sous la tutelle du *Department of Employment and Productivity* (Ministère de l'emploi), tandis que l'école, l'enseignement supérieur, la *further education* et l'*adult education* dépendent tous plus ou moins du *Department of Education and Science* (Ministère de l'Education Nationale), ou, en Ecosse, du *Scottish Education Department* (Secrétariat de l'Education pour l'Ecosse). Ceci n'est pas fait pour favoriser la collaboration entre secteurs, encore moins leur intégration dans une politique globale.

par ou sous la tutelle des U.S.A., cette dernière (indirectement)  
la perfectionnement non-professionnel des étudiants et formés par  
écoles. Le fait que chaque secteur a des propres étudiants et des propres  
traditions, ainsi que pour la formation professionnelle, a une longue  
histoire, comparée en des plus formidables réussites à la création  
d'un système "complet" cohérent et intégré, essentiel à l'éducation  
permanente.

Ces dernières années il devient de plus en plus difficile de  
définir les frontières entre les secteurs. Dans le cadre de la théorie  
éducative on peut suivre des cours préparatoires aux études supérieures,  
ou participer à des activités d'adultes éduqués. Les programmes existants  
entre des universités et les U.S.A., comprennent les plus beaux exemples de  
cette éducation, généralement des cours de formation post-secondaire, ce  
qui leur a permis l'enseignement supérieur et le travail étudiant. Il est  
vraiment une importante collaboration entre les secteurs, mais, surtout,  
cette de leur réussite et leurs succès, ils ont une grande valeur  
de la vue sociale, même pour ceux qui ne sont pas impliqués dans leurs  
activités.

Malgré les tentatives, malgré tout, l'éducation, les  
difficultés liées par l'absence de liens, l'absence de  
coordination et les deux secteurs, l'éducation et le travail,  
plus de trois décennies ont passé sans que les deux secteurs  
réussissent à établir une véritable collaboration. L'absence de  
action de formation professionnelle, l'absence de liens  
totaux de formation et de travail, l'absence de liens  
entre les deux secteurs, l'absence de liens, l'absence de liens  
et d'efforts conjoints, l'absence de liens, l'absence de liens  
l'absence de liens, l'absence de liens, l'absence de liens,  
pour l'éducation, le travail, l'éducation, le travail, l'éducation,  
l'absence de liens, l'absence de liens, l'absence de liens,

Deuxièmement, le gouvernement a cru bon de nommer deux commissions d'enquête, en 1969 le comité Russell pour l'Angleterre et le pays de Galles et en 1970 le comité Alexander pour l'Ecosse. Elles sont chargées uniquement de rapporter sur l'éducation non-professionnelle des adultes et de faire des recommandations sur la politique à suivre dans ce domaine. Les autres secteurs sont exclus de leur considération. Ainsi limitées, ces importantes commissions ne pourront que renforcer les divisions actuelles de l'éducation.

La France a ses propres difficultés. L'expression, éducation permanente, sinon le concept, est déjà entrée dans les moeurs. Elle est très à la mode. L'Etat, qui exerce un pouvoir plus direct sur l'éducation que l'Etat britannique, l'a adoptée comme mot d'ordre de sa politique. Toute l'éducation française, à en juger par les écrits, s'oriente vers elle. "Les universités pourvoient à l'organisation de l'éducation permanente...." (Loi du 12 Novembre 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur). La loi du 16 juillet 1971 porte "organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente". Après plus d'un siècle, la Ligue de l'Enseignement devient la Ligue de l'Enseignement et de l'Education Permanente.

Bien que la phrase entre dans le langage courant, on reste pourtant loin de réaliser le concept. En vulgarisant celui-ci, peut-être risque-t-on même de perdre de vue toute son étendue, ou peut-être qu'il est si vaste et les obstacles qui s'opposent à sa réalisation sont si formidables que, toujours en le nommant éducation permanente, l'on se contente d'un projet moins ambitieux.

L'éducation permanente dont on parle semble n'être souvent que l'éducation continue des adultes. La loi d'orientation de l'enseignement supérieur, déjà citée, en parle dans ce sens. Il ne faut pas s'étonner de cette restriction à un seul aspect du concept, c'est là que l'éducation française est le moins enracinée, où il y a le plus à faire.... Les origines d'un système national de formation professionnelle des adultes

Enfin, le Gouvernement a eu soin de donner aux  
diverses commissions de l'éducation  
des pouvoirs suffisants pour leur permettre de  
faire des propositions de réforme de l'enseignement  
supérieur et de l'enseignement technique et  
professionnel. Les commissions ont travaillé  
dans un esprit de collaboration et de concorde  
et ont produit des rapports qui ont servi de  
base à la réforme.

La France a ses propres traditions éducatives  
qui ont été respectées et enrichies. Elle est  
fière de sa culture et de son savoir-faire.  
Elle a toujours été un pays d'accueil pour  
les étrangers et a toujours été un pays  
d'enseignement de qualité. Elle a toujours  
eu des universités prestigieuses et des  
grandes écoles. Elle a toujours été un  
pays de progrès et de recherche. Elle a  
toujours été un pays de liberté et de  
démocratie. Elle a toujours été un pays  
de paix et de coopération internationale.

Bien que la France ait connu de graves  
difficultés économiques et sociales, elle a  
toujours été un pays de progrès et de  
démocratie. Elle a toujours été un pays  
de paix et de coopération internationale.  
Elle a toujours été un pays de liberté et  
de justice. Elle a toujours été un pays  
de culture et de savoir-faire. Elle a  
toujours été un pays de progrès et de  
recherche. Elle a toujours été un pays  
de collaboration et de concorde. Elle a  
toujours été un pays de confiance et de  
solidarité. Elle a toujours été un pays  
de respect et de dignité. Elle a toujours  
été un pays de progrès et de développement.

ne remontent effectivement qu'à la fin des années cinquante et, malgré toute la législation entre 1959 et 1971, elle cherche toujours sa voie. Le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse aux Sports et aux Loisirs s'est si préoccupé de la Jeunesse et des Sports, qu'il a négligé la culture générale des adultes, qui est aussi sa responsabilité. Il en résulte que, par comparaison à d'autres pays européens, l'éducation non-professionnelle systématique des adultes est peu développée. Pour la plupart, ce ne sont que les jeunes qui participent à l'éducation populaire.

Puisque l'Etat, converti à la doctrine de l'éducation permanente, exerce un grand pouvoir de direction et que les structures ne sont pas encore fixes, il devrait être plus facile en France qu'en Grande Bretagne de parvenir à une stratégie intégrée de l'éducation continue des adultes. Est-ce qu'on arrivera pourtant à l'équilibre qu'il faudra entre la formation professionnelle, essentielle à l'expansion de l'économie nationale, et la formation personnelle, sociale et culturelle nécessaire à la réalisation du potentiel de l'individu et au bien-être social de la société ?

Certes le grand dynamisme actuel de la formation des adultes est professionnel. L'on a parfois l'impression que, pour certains fonctionnaires, syndicalistes et patrons, l'éducation permanente n'est qu'un synonyme de la formation professionnelle. La loi d'orientation et de programme sur la formation professionnelle, du 3 Décembre 1966, proclame, "Il appartient à l'Etat... de mettre en oeuvre les actions de formation et de promotion permettant aux jeunes et aux adultes de perfectionner *leur culture générale*, d'acquérir une qualification technique et professionnelle..." (c'est moi qui souligne) Mais quelle place dans la formation des adultes fait-on à la culture générale ? Très peu semble-t-il. Sauf d'assez rares exceptions, les patrons sont indifférents à tout ce qui ne contribue pas directement aux profits et les ouvriers à ce qui n'augmente pas directement leur salaire. Dans les prochaines années de plus en plus d'adultes acquerront des compétences professionnelles relativement avancées, mais où



Il faudrait une pédagogie et une organisation plus souples à la fois. trouveront-ils cette formation totale, dont c'est non seulement leur droit, mais aussi leur devoir, en tant que citoyens, de se munir ?

Le même problème se pose, sinon de la même façon, en Grande Bretagne. Si les L.E.A., les universités et des associations privées offrent aux adultes de bonnes occasions de continuer leur culture personnelle et sociale, une enquête, menée entre 1966 et 1970 par le *National Institute of Adult Education* (Institut National pour l'Education des Adultes), indique qu'une minorité seule de la population adulte (vingt-quatre pour cent) en a jamais profité et que celle-ci a en général atteint un assez haut niveau de scolarité. De ceux qui ont quitté l'école avant l'âge de seize ans (74,6 pour cent de l'échantillon), la proportion n'est que de dix-neuf pour cent. La proportion de la population adulte qui a reçu une formation professionnelle après avoir quitté l'école ou l'enseignement supérieur est basse aussi, mais on pense bientôt l'augmenter sous les effets de l'*Industrial Training Act*. Dans le domaine de la culture générale, au contraire, on fait peu de progrès.

Nombreuses sont les raisons proposées pour expliquer ce manque de participation. Beaucoup d'adultes, paraît-il, ont eu assez de leurs années de scolarité obligatoire. Ils ne veulent plus se soumettre à aucune expérience éducative. D'autres ignorent les occasions qui se présentent. Pour d'autres les études ou les activités offertes ne répondent pas à leurs besoins, ou ils sont rebutés par l'ambiance de l'institution éducative. Dans certaines classes sociales l'opinion publique, défavorable à l'éducation, décourage l'individu d'en chercher. Chaque explication a sans doute une certaine valeur, mais il est difficile de la mesurer. Il est d'autant plus difficile de proposer des moyens de gagner le grand public à l'*adult education*.

Les cours et les activités sous la direction d'enseignants, organisés par les L.E.A., la W.E.A. et les départements extra-muros des universités, n'y suffisent pas, on le sait. Ils sentent trop l'école.

provenant de cette formation locale, dont l'âge est déterminé par  
d'autres faits géologiques, en tant que l'âge de la roche.

Le même problème se pose, dans le cas de la roche, en France  
propre. Et les U.S.A., les universités et les institutions privées  
offrent aux adultes de bonnes occasions de continuer leur culture per-  
sonnelle et sociale, une enquête, dans les années 1950 et 1960 par la  
National Institute of Adult Education (Institut National pour l'édu-  
cation des adultes), indique qu'une majorité des adultes de la population  
adulte (vingt-cinq pour cent) en a fait partie et que certains  
en général, ont eu des expériences de succès. Le fait que  
ont pu être l'école avant l'âge de seize ans (14-16 pour cent de  
l'éducation), la proportion n'est pas de dix pour cent de  
proportion de la population adulte qui a reçu une formation post-  
secondaire après avoir quitté l'école au moment de l'entrée dans  
la vie active, mais on pense plutôt l'importance de la durée de  
l'industrie technique dans la durée de la vie scolaire, ce  
constat, on fait peu de progrès.

Il est évident que les raisons proposées pour expliquer ce  
manque de participation, beaucoup d'autres, peuvent être avancées  
pour expliquer la situation actuelle. On peut dire que les raisons  
sont à l'origine de l'expérience américaine. On peut dire que les  
qui se présentent, pour l'éducation des adultes, sont les mêmes  
ne s'expliquent pas à leur tour, mais on peut dire que les raisons  
de l'insuccès de l'éducation des adultes sont les mêmes que celles  
habituelles, à l'école, à l'université, à l'école professionnelle.  
Chaque expérience a ses raisons, et on peut dire que les raisons  
de la situation, en tant que telle, sont les mêmes que celles  
de l'école de la vie active, et que les raisons de la situation de la

Les cours de la  
organisés par les  
universités, les

Il faudrait une pédagogie et une organisation plus adaptées à la majorité des adultes. Certains départements extra-muros, notamment celui de l'université de Keele, recherchent activement les moyens d'étendre leurs activités dans la classe ouvrière. Dans quelques villes, telles que Liverpool, où l'université, la L.E.A. et la W.E.A. collaborent avec des associations d'habitants des quartiers pauvres, on fait des expériences d'animation globale, comme en France. Plusieurs L.E.A., surtout celle du Leicestershire, construisent des *community colleges*, qui rassemblent une école publique, une maison de jeunes et des activités socio-éducatives d'adultes sous le même toit, pour intégrer la vie socio-culturelle de la communauté. Le centre socio-culturel du Val de Yerres s'en est inspiré.

En Grande Bretagne, comme en France, l'indifférence du public visé reste, cependant, grande. Dans les deux pays l'Etat a récemment démontré le peu d'importance qu'il attache à l'éducation populaire en réduisant les crédits qui lui sont alloués, ce qui n'est pas fait pour améliorer les choses. Ce n'est que la formation professionnelle, secteur choyé de l'Etat, qui fait de grands progrès.

Jusqu'ici on a surtout parlé de l'éducation continue des adultes, sans se soucier de l'école. En France et en Grande Bretagne, avant la deuxième Guerre Mondiale, l'école, complétée pour une minorité des jeunes par l'enseignement supérieur ou par une formation professionnelle terminée avant l'âge de vingt ans, était censée fournir toute l'éducation dont le citoyen devrait avoir besoin. Ce système complet et clos avait peu de rapports avec l'éducation des adultes, qui existait essentiellement pour ceux, surtout les classes ouvrières et rurales, qui n'avaient pu ou qui n'avaient su en profiter.

Depuis la guerre même, l'éducation populaire en France se tient à l'écart de l'école publique, ayant rejeté son organisation rigide et sa pédagogie formelle. L'isolement de l'école pourrait expliquer en grande partie pourquoi l'éducation permanente se traduit souvent comme éducation permanente des adultes.

Il faut une pédagogie et une organisation plus adaptées à la  
 majorité des adultes. Certains établissements existants, notamment ceux  
 de l'université de Kaslo, devraient travailler avec les autres à établir  
 leurs activités dans la classe ouverte. Dans quelques villes, celles  
 qui travaillent, de l'université, de l'U.S.A. et de l'U.S.A. collaborent avec  
 des associations d'adultes des provinces voisines, en fait les expé-  
 riences d'activités locales, comme en France, l'Institut U.S.A., ont  
 permis de faire connaître, connaître les possibilités locales, qui  
 rassemblent une école publique, une école de jour ou des activités  
 socio-éducatives d'adultes sous la même tente, pour répondre à une  
 socio-culturelle de la communauté. La classe ouverte est un fait de  
 l'école et un fait local.

En grande partie, nous en France, l'initiative de  
 public visé reste, cependant, grande. Dans les deux pays l'école  
 récemment établie se pose d'importance de l'école à l'école  
 populaire et réhabilite les écoles qui ont été abandonnées, ce qui est  
 fait pour améliorer les choses. Ce n'est pas la question principale  
 celle, surtout chose de l'école, qui fait de grande partie.

Il y a un autre point de vue à considérer, qui  
 est, sans doute de l'école. En France on parle de l'école  
 avant la dernière guerre mondiale. L'école a été abandonnée  
 les années par l'enseignement supérieur et les autres.  
 L'école française avec l'école d'adultes, qui est  
 celle l'école dans le temps de la guerre.

Il y a un autre point de vue à considérer, qui  
 est, sans doute de l'école. En France on parle de l'école  
 avant la dernière guerre mondiale. L'école a été abandonnée  
 les années par l'enseignement supérieur et les autres.  
 L'école française avec l'école d'adultes, qui est  
 celle l'école dans le temps de la guerre.

Mais "une formation totale de l'homme selon un processus qui se poursuit la vie durant... (qui) implique un système complet, cohérent et intégré" est impensable sans l'école. La solution des plus grands problèmes qui s'opposent à sa réalisation sera peut-être à chercher dans l'école. Son importance est capitale, parce que la période de scolarité obligatoire est la première et la seule où tout le monde est soumis à une éducation systématique. Ce n'est qu'alors qu'on pourra jeter les bases d'une éducation permanente de masse. Pour intégrer l'école dans un processus de formation continue il faudra cependant lui faire subir une transformation fondamentale, non seulement de son administration, mais avant tout de ses attitudes.

Malgré les efforts qui se font actuellement de renforcer les relations entre l'école et l'éducation continue, les études scolaires s'organisent toujours selon une perspective où elles atteignent leur point culminant et leur fin dans les classes terminales. Elles devront au contraire préparer les élèves à la nécessité de continuer à se perfectionner après l'école. Il faudra que les programmes et les enseignants s'orientent dans ce sens. Il faudra qu'ils s'adaptent aux besoins et aux aptitudes des enseignés. En ne faisant pas ceci l'école est devenue responsable du fait que tant d'adultes refusent l'éducation continue. En Grande Bretagne et en France, une éducation permanente vraiment populaire ne sera possible que quand l'école créera chez ses élèves le désir de poursuivre leurs expériences éducatives la vie durant.

Il ressort de cet exposé que les problèmes capitaux de l'éducation permanente ne sont pas tellement différents d'un pays à l'autre. Ce sont ceux de l'intégration, de l'équilibre et celui de faire croire aux gens qu'ils veulent se perfectionner et qu'ils ont besoin de le faire, auxquels on pourrait ajouter celui du manque d'argent. Dans les deux pays, une éducation permanente est accessible à une minorité de la population. C'est déjà quelque chose, mais pour une éducation permanente de masse il reste à faire évoluer une politique et une pédagogie efficaces et à se faire allouer les moyens financiers pour les rendre effectives.

Mais une formation sociale de l'école selon le processus qui  
 se poursuit la vie durant... (qui) implique un statut social, culturel  
 et idéologique qui s'inscrit dans l'école. La relation entre les grands  
 principes qui s'opposent à la réalisation de cette école se cherchent dans l'é-  
 cole. Une formation est capitale, parce que la période de socialisation  
 obligatoire est la première et la seule où tout le monde est soumis à  
 une éducation systématique. Ce n'est pas le cas de la formation par les parents  
 d'une éducation particulière de masse. Tout dépend de l'école dans un pro-  
 cessus de formation continue si l'école ne constitue pas une  
 transformation fondamentale, une rupture de son organisation, sans  
 avoir tout de suite attendu.

Malgré les efforts qui se font actuellement de renforcer les  
 relations entre l'école et l'éducation continue, les écoles continuent  
 à organiser toujours selon une perspective de classe. Elles doivent  
 donc continuer à leur fin dans les classes existantes. Elles doivent  
 au contraire préparer les élèves à la nécessité de continuer à se former  
 tout au long de la vie. Il faut que les programmes et les enseignements  
 s'orientent dans ce sens. Il faut qu'il y ait une continuité entre les  
 pratiques des enseignants. En ne faisant pas de l'école une école de  
 formation de fait, on ne peut pas dire que l'école soit une école de  
 grande formation et en fait, une formation permanente est en cours.  
 Il faut ne pas perdre de vue que l'école est une école de formation  
 de fait de formation de fait, expérimentale, continue.

La notion de formation de fait est une notion qui est en fait  
 l'éducation permanente de fait qui est une éducation permanente de fait  
 l'école. Ce fait est de l'ordre de l'école et de l'ordre de la formation  
 de fait. Ce fait est de l'ordre de la formation de fait et de l'ordre de la  
 formation de fait. Ce fait est de l'ordre de la formation de fait et de l'ordre  
 de la formation de fait. Ce fait est de l'ordre de la formation de fait et de  
 l'ordre de la formation de fait. Ce fait est de l'ordre de la formation de fait  
 et de l'ordre de la formation de fait. Ce fait est de l'ordre de la formation  
 de fait et de l'ordre de la formation de fait. Ce fait est de l'ordre de la  
 formation de fait et de l'ordre de la formation de fait. Ce fait est de l'ordre  
 de la formation de fait et de l'ordre de la formation de fait. Ce fait est de  
 l'ordre de la formation de fait et de l'ordre de la formation de fait. Ce fait  
 est de l'ordre de la formation de fait et de l'ordre de la formation de fait.

4° D5  
TIT

TITRUS (Colin) -  
les problèmes de  
l'éducation perma-  
nente en France et  
en Grande Bretagne.

ex 1

(Doc-JNEP - 1972)

